

Pierre Vinx  
TVA : BE0780.375.886  
GSM :0493/93 54 16  
PierreOgreen@gmail.com

BE72 0019 2152 3116  
RPM:0780375886  
Chaussée de Bruxelles ,45  
7800 ATH

## Contrat de dépôt-vente / vente PierreO'Green (copie client)

Le déposant : .....

Le dépositaire ; Pierre Vinx

Le présent contrat vaut pour la liste n° . . . . . auprès de Pierre O'GREEN en date du  
/ /202..

### Condition générales :

Seuls les articles répondant aux critères ci-dessous seront acceptés :

- **Dépôt de vêtements enfant jusqu'à 16 ans, propres, repassés et sans dommages.**
- Tout article de puériculture en très bon état, état neuf, normes CE, propres et complets.
- Tout jouet en très bon état, état neuf, propres et normes CE.
- Livres en très bon état/neuf et complets.
- Mobilier et décoration en très bon état et propres. (les meubles seront remontés **sous réserve** afin de vérifier l'ensemble monté).

Les articles ne répondant pas aux conditions générales ne seront pas pris en dépôt. Si un manquement est constaté ultérieurement, l'article pourrait être retiré de la vente. **Le nettoyage n'est pas pris en charge après dépôt.**

### Prix et timing :

Les dépôts vont être pris en charge uniquement sur rendez-vous et permettent la remise rapide de la liste jointe au présent contrat, les articles reprennent le numéro de contrat + « » chiffres. **Les prix des articles sont fixés par le dépositaire et sont commissionnés selon l'état, le marché, la nature et le temps du dépôt.** Le dépôt dure maximum 6 mois. **Un article retiré avant 6 mois, sera soumis à la commission de 50% du prix affiché au jour du retrait.(commission de dépôt)**

- La commission de dépôt est à la base de 50%
- A partir de 3 mois de dépôt, **la commission est augmentée de 10%.** (commission pour dépôt longue durée)

- A partir du 6 ème mois, les articles seront retirés du magasin et mis en stock pour le retrait par le propriétaire dans les 30 jours de l'avertissement de retrait (SMS ou mail).
- Après un délai de 30 jours, Le paiement sera effectué et les articles seront redistribués aux associations demandeuses (LA Fermette Asbl, la Croix-Rouge,...)

Le paiement des articles vendus se fera en 2 étapes :

- Après 3 mois, lors de la première révision des ventes du stock du déposant
- Après 6 mois, à la clôture du stock du déposant.
- **Tout paiement se fera 2 semaines après la dernière vente indiquée sur la liste de clôture de contrat (droit retour client)**
- Le paiement se fera en argent liquide, par virement ou bon d'achat majoré de 10% pour maximum 100€, valable 1 an.

**Vente à PierreO'Green :** Selon certaines modalités, un achat du dépôt peut être envisagé. Le prix étant fixé d'un commun accord, et ne se fera que sur des articles en excellent état.

### **Responsabilités :**

PierreO'Green ne peut en aucun cas être engagé pour les articles confiés.

Les articles sont couverts contre le vol et l'incendie.

Le Déposant certifie sur l'honneur être propriétaire des articles déposés et assume l'entière responsabilités sur les contrefaçons ou marques déposées. **Les dépôts doivent avoir été soumis à la TVA.** Par la signature de ce contrat, le déposant mandate le dépositaire de vendre ses articles de la meilleure façon et le plus rapidement possible. Chaque dépôt ayant été scrupuleusement contrôlé, le dépositaire s'engage à rendre les articles non vendus, dans le même état que reçu, à la date du dépôt.

La liste de dépôt (copie) afférant, au présent contrat, est remise en main propre et/ou par mail.

**CHAQUE DEPOT ENTRAINE L'ACCEPTATION DES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT.**

**Contrat numéro :**                      **Date :**

**Nom – Prénom – Adresse**

**Mail :**

**GSM :**

**Versement privilégié :**

**N° compte : BE**

**Signatures pour accord déposant :**

**Dépositaire PierreO'green:**